**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 145 (2000)

Heft: 3

**Artikel:** Documents d'archive sur l'invasion de 1798

Autor: Montmollin, Bernard

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-345984

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



# Documents d'archive sur l'invasion de 1798

La «guerre humanitaire» avec ses frappes chirurgicales, nous connaissons. Cette guerre qui ne veut pas dire son nom, la Suisse l'a vécue en 1798-1799, d'où l'intérêt de l'ouvrage collectif publié sous la direction de Derck Engelberts et de Jürg Stüssi-Lauterburg<sup>1</sup>, conçu en deux parties.

### Col Bernard Montmollin

Une première partie nous présente l'invasion de la Suisse dans son cadre géopolitique, puis relate le déroulement des opérations du front Nord sous le commandement du général Schauenburg jusqu'à la capitulation de la République de Berne.

Une seconde partie nous livre, dans un ordre chronologique, tous les documents que les auteurs ont découverts dans les archives françaises, grâce auxquels ils ont revisité ce triste chapitre de notre histoire.

## La campagne d'Italie

Les auteurs, pour nous faire mieux comprendre l'invasion de 1798, nous parlent de la campagne d'Italie de Napoléon Bonaparte en 1796-1797. Ils insistent sur les soucis financiers qu'avait le futur empereur. En effet, cette campagne ne devait rien coûter au Directoire mais devait, si possible, renflouer les caisses de l'Etat et garnir ses musées. Par ailleurs, ce faisant, le général Bonaparte renforçait son emprise sur le Directoire.

Les victoires de la campagne d'Italie permirent à Bonaparte de chasser les Autrichiens d'Italie, de satelliser l'Italie du Nord sous la forme d'une République cisalpine et d'assurer la neutralité de l'Autriche par la paix de Campo Formio.

# Prochain objectif: la Suisse

La conquête de l'Italie du Nord, transformait le Corps helvétique, de voisin sûr, parce que neutre, en un corps étranger qu'il fallait «mettre au pas»; les cols des Alpes devaient s'ouvrir aux troupes françaises et les républiques suisses devaient participer à la création d'une nouvelle Europe par leurs fortunes et leurs soldats.

Napoléon Bonaparte n'eut, semble-t-il, pas beaucoup de peine à persuader le Directoire que le moment était venu de «révolutionner» le Corps helvétique. En décembre 1797, la décision était prise. Encore fallait-il trouver le moyen de conquérir un Corps helvétique qui, uni, saurait se défendre. L'astuce consista à ne menacer que le canton de Berne, le plus fort et le mieux organisé des treize cantons, et à se présenter en li-

bérateur n'ayant en vue que la mise à jour des institutions politiques bernoises. Le mot d'ordre fut: nous n'en voulons qu'à l'oligarchie bernoise.

## Invasion pacifique

Le but proclamé de cette intervention militaire eut l'effet prévu: deux armées françaises purent avancer jusqu'aux limites de la partie du canton de langue allemande, soit jusqu'à l'Aar au nord et jusqu'à la Sarine et à la Singine à l'ouest sans déclencher l'état de guerre.

Le Conseil des Deux Cents à Berne crut faire ce qu'il fallait pour éviter la guerre en s'ouvrant, au début de février, aux députés de la campagne, rompant ainsi avec l'oligarchie. Cette situation, où l'on croyait encore à la paix, entretenait à Berne un puissant parti qui ne voulait pas provoquer l'armée française. Ce parti était représenté dans les cadres de l'armée. Ainsi Karl Ludwig von Erlach, le commandant de l'armée bernoise, décide d'attaquer l'armée française à l'échéance de la trêve convenue avec le général Brune. Il communique son ordre d'attaque à ses

42 RMS № 3 — 2000

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> L'invasion de 1798. Documents d'archives françaises concernant la liquidation de l'Ancien Régime en Suisse par la France. *Auvernier, Editions du Roset, 1999. 304 pp.* 

## COMPTE RENDU



subordonnés. Son chef d'étatmajor s'empresse d'en informer le général Schauenburg qui pourra prévenir cette offensive en attaquant le premier. En temps de guerre, c'eût été un acte de haute trahison. En fait la démarche de ce colonel s'inscrit dans ce contexte ambivalent créé par une guerre qui ne veut pas dire son nom.

La même naïveté règne à Soleure: le commandant des troupes soleuroises, J-B. Altermatt, écrit le 6 février au général Schauenburg: «L'Etat de Soleure, toujours empressé de répondre aux vues de la République française, a décrété le 22 janvier dernier de procéder aux changements, dans son gouvernement, qu'elle paraissait y voir établis (...) Nous avons lieu d'espérer que les nouveaux rapprochements de vos troupes n'ont point pour objet de nous inquiéter». Altermatt reçut la vraie réponse à sa lettre le 2 mars en ces termes: «Le Directoire exécutif m'ordonne d'occuper la ville de Soleure, en ajoutant que, si j'éprouve la moindre résistance et qu'une seule goutte de sang français soit versée, les membres du Gouvernement soleurois en répondront sur leur tête ainsi que

sur leurs biens et que j'en ferai la justice la plus éclatante et la plus inexorable. Je vous accorde une demi-heure pour vous déterminer. Passé ce temps, je brûle votre ville et je passe la garnison au fil de l'épée». Altermatt obtempéra offrant à l'ennemi le pont de Soleure pour faire passer l'Aar à son armée.

## Les hostilités

Le plan du général von Erlach ayant été éventé, le général Schauenburg en profite pour attaquer le poste avancé des Bernois à Lengnau, le 2 mars à quatre heures du matin. Les hostilités dureront quatre jours et se termineront par l'entrée à Berne des troupes françaises.

Les auteurs nous décrivent la progression de l'armée de Schauenburg qui trouve en face d'elle une armée bernoise désarticulée par les ordres contradictoires d'un Conseil de guerre qui s'était substitué au Général qu'il avait nommé. Mais là où elles purent combattre, notamment à Neuenegg et au Grauholz, les milices bernoises firent l'admiration de leurs adversaires.

L'impéritie du Conseil de guerre provoqua la révolte de la troupe qui se sentait trahie par ses chefs, ce qui provoqua l'assassinat de trois d'entre eux, dont le général von Erlach. Le terme de trahison ne paraît pas trop fort quand les auteurs nous apprennent que l'acte de capitulation de Berne qui se trouve dans les archives Schauenburg à Strasbourg porte la date du 4 mars, donc la veille de la bataille du Grauholz.

Ce livre se borne à décrire la première phase de l'invasion française. Nous savons que Schauenburg, qui avait triomphé facilement de l'oligarchie bernoise, trouva un adversaire beaucoup plus coriace lorsqu'il se heurta aux Waldstätten, de vrais démocrates. Les hostilités se prolongèrent, cruelles pour la population civile, jusqu'à la Médiation de Napoléon en septembre 1802.

Au nom des «droits de l'homme», on menait déjà il y a deux siècles des guerres cruelles!

**B.** M.